Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

cerfa

**N° 14734*03**

***Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale***

***Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative***

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
|---|---|---|
| | | |

## 1. Intitulé du projet

Centrale photovoltaïque en ombrières de Tramosa

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale: TOTAL QUADRAN

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: GUBRY Nicolas

RCS / SIRET: 4 3 4 8 3 6 2 7 6 0 0 2 5 4

Forme juridique: Société par actions simplifiée

***Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1***

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)* |
|---|---|
| 30° | Le projet correspond à un ensemble de modules photovoltaïques installé sur des ombrières de parking, d'une puissance totale d'environ 30 MWc. Le projet correspond à une assiette de 26 ha. |

## 4. Caractéristiques générales du projet

***Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire***

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en ombrières positionnées sur un parking existant.
La puissance totale anticipée de la centrale est d'environ 30 MWc. En plus des structures, seront installés sur le site les équipements suivants :
- des postes transformateurs ;
- des onduleurs ;
- des modules photovoltaïques ;
- un poste de livraison.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en l'installation et l'exploitation d'une centrale en ombrières de parking produisant de l'électricité à base de l'énergie radiative du soleil (photovoltaïque). Ce projet sera soumis dans le cadre des appels d'offres émis par la Commission de Régulation de l'Energie.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'implantation de la centrale photovoltaïque nécessite les travaux d'aménagements suivants :
- Préparation du terrain (parking existant) en vue de l'installation des structures ;
- Création des fondations des dispositifs de fixation des panneaux photovoltaïques, pose des piliers de support et ancrage par béton, ensuite recouverts ;
- Montage des structures et installation des modules photovoltaïques ;
- Mise en place des locaux techniques (postes de conversion) contenant les transformateurs, les onduleurs et les protections des lignes moyenne tension ;
- Mise en place d'un poste de livraison destiné à l'injection de l'électricité produite au réseau électrique contenant les compteurs d'énergie.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Soumis au rayonnement produit par le soleil, les panneaux formés de semi-conducteurs subissent une différence de potentiel électrique liée à l'effet photovoltaïque. Cela réduit la circulation de charges électriques à l'origine d'un courant continu qui est collecté au niveau de la centrale, celui-ci est changé en courant alternatif au niveau du transformateur, afin d'être compatible avec le réseau électrique au sein duquel il est injecté.

La maintenance réalisée peut-être :
- Préventive : 1 à 2 passages par année pour nettoyer et vérifier l'état des modules ;
- Curative : en cas de matériel défectueux (panneaux, câbles, transformateurs... ), les équipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**
*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

permis de construire (PC)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---|
| Surface d'implantation de panneaux approximative pressentie<br>Puissance prévisionnelle du projet | environ 26 ha<br>environ 30MWc |

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

11 RUE DE GRENOBLE 57150 CREUTZWALD

**Coordonnées géographiques**[1] **Long.** 0 6 ° 4 1 ' 3 0 " E **Lat.** 4 9 ° 1 1 ' 0 8 " N

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

***Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6***

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** **Oui** ☐ **Non** ☒

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** **Oui** ☐ **Non** ☐

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | ☐ | ☒ | |
| En zone de montagne ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | ☐ | ☒ | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | ☐ | ☒ | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | ☐ | ☒ | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un site inscrit ? | ☐ | ☒ | |
| **Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :** | **Oui** | **Non** | **Lequel et à quelle distance ?** |
| D'un site Natura 2000 ? | ☐ | ☒ | Le site Natura 2000 le plus proche est à environ 4,9 km au sud de la zone de projet (ZSC FR4100172 Mines du Warndt). |
| D'un site classé ? | ☐ | ☒ | |

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**
Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel* |
|---|---|---|---|---|
| **Ressources** | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☒ | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | ☐ | ☒ | |
| **Milieu naturel** | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | ☐ | ☒ | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | ☐ | ☒ | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | ☐ | ☒ | |
| **Risques** | Est-il concerné par des risques technologiques ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | |
| **Nuisances** | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | ☒ | ☐ | Cette augmentation de trafic sera limité à la phase chantier. |
| | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ? | ☒<br>☐ | ☐<br>☒ | Le projet est source de bruit uniquement en phase chantier. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | |
| | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ? | ☒<br>☐ | ☐<br>☒ | Uniquement en phase chantier pour les fondations. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | |
| **Emissions** | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | ☒ | ☐ | Les déchets seront non dangereux et seront valorisés et évacués selon les filières appropriées. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Patrimoine / Cadre de vie / Population** | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | ☐ | ☒ | Le site est en zone de présomption de prescription archéologique, néamoins le projet se situe sur un parking existant. Il n'est donc pas susceptible de porter atteinte au patrimoine archéologique. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | ☐ | ☒ | |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

**Oui** ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

**Oui** ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les risques de pollution accidentelles sont limités. Les transformateurs seront placés sur bac de rétention, afin de récupérer l'ensemble des polluants potentiels en cas de fuite. Dans l'hypothèse où malgré toutes les précautions prises par Total Quadran, une pollution était déversée, Total Quadran mettrait en place un plan d'urgence de gestion de la pollution concernée, afin de minimiser l'ensemble des impacts sur l'environnement.
A l'issu de la phase d'exploitation, le projet sera entièrement démantelé. Grâce à l'association PVCycle, les modules photovoltaïques seront recyclés, et l'ensemble des équipements seront recyclés ou valorisés selon les filières approuvées.

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'implante sur un site très anthropisé (parking existant). Les modules photovoltaïques étant positionnés au dessus d'un parking existant, les impacts sur le milieu naturel ou le paysage sont moins importants que pour un projet de centrale photovoltaïque au sol.
La réalisation d'une étude d'impacts ne semble donc pas nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|---|
| **1** | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ; | ☒ |
| **2** | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | ☒ |
| **3** | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | ☒ |
| **4** | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | ☒ |
| **5** | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | ☒ |
| **6** | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | ☐ |

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
| --- |
| |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à _____ le, _____

Signature Télédéclaré le 04/02/2021